

Le FCPE a pour objectif sur un horizon de 5 ans minimum d'apporter une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence. Le FCPE sera investi en permanence sur les marchés de taux et d'actions d'un ou plusieurs pays de la zone euro. Son exposition maximale au marché actions est de 20%. Le FCPE investit principalement sur d'autres OPC. L'allocation d'actifs est très diversifiée. Pour sa sélection, la société de gestion privilégie des fonds gérés par des sociétés de gestion entrepreneuriales françaises. Elle complète l'analyse financière classique avec des critères extra-financiers : Environnement, Sociaux et Gouvernance (ESG).

Commentaire de gestion

Après des mois de hausse quasi ininterrompue, le développement de l'épidémie de covid-19 en dehors de la Chine a marqué un coup d'arrêt très net à la performance des marchés financiers. En effet, au delà du nombre de personnes atteintes et de décès, il apparaît maintenant clairement que cette épidémie va impacter l'économie mondiale. L'ampleur de cet impact est cependant encore très difficile à estimer, entre la perturbation des chaînes d'approvisionnement mondiales et la baisse de la confiance et de la consommation des ménages. L'indice PMI manufacturier chinois est sorti à 35.7 en février, son plus bas niveau historique, comparé à 50 en janvier. Tous les indices boursiers ont fortement baissé en février (Euro Stoxx 50 - 8.55%; S&P 500 -8.41%; Nikkei 225 -8.89%; FTSE 100 -9.68%; MSCI Emerging Markets - 5.35%), alors qu'ils étaient en hausse sur les trois premières semaines. La baisse, soudaine, a eu lieu pendant la dernière semaine sur toutes les zones géographiques.

En application de la nouvelle méthodologie d'allocation d'actifs, la baisse des marchés et la hausse de la volatilité (le VIX a atteint 40% fin février) nous ont amenés à fortement diminuer l'exposition actions du fonds, de 20% à moins de 5% à la fin du mois. Cette position prudente nous permet de rester sereins, dans l'attente de la sortie de la situation actuelle de stress dû en grande partie à l'incertitude de ce phénomène inédit.

Fiche technique

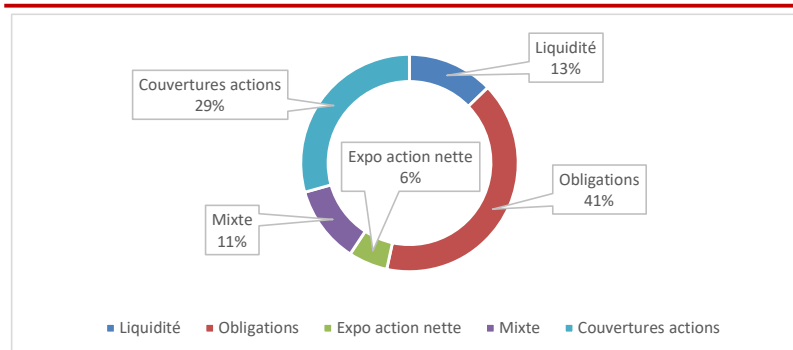
Valeur liquidative	107,03 €	Frais de gestion	1,20% ttc max
Actif net	4 340 145 €	Droit d'entrée	2,75% ttc max
N° agrément AMF	990000081779	Droit de sortie	néant

Performances

	mois	2020		
Clipper	0,99%	1,43%		
Indice de référence		1,26%		
	1 an	3 ans	5 ans	
Clipper	-2,30%	-3,97%	-8,52%	

Finance SA a repris la gestion de ce FCPE le 27 novembre 2015

Allocation



Principales positions

La Foncière verte	3,6%	Echiquier Major	7,2%
Pérenne Patrimoine	11,3%	Renaissance Europe	5,3%
DNCA Invest Alpha	7,1%	Groupama Avenir Euro	3,1%
ACATIS Gane value	5,4%	Allianz Immo	3,0%

Sources des données: Bloomberg, Finance SA

Focus : Clipper devient Pérenne Entreprise

En marge des mutations qui entourent la mise en œuvre de la loi « PACTE », en particulier les dispositions qui renforcent l'intérêt des dispositifs d'épargne salariale, FINANCE SA a décidé en concertation avec votre Teneur de Compte et Centralisateur de Parts (EPSENS), d'élargir le processus d'allocation d'actif à une gamme plus diversifiée de fonds répondant aux objectifs de votre FCPE. L'attachement de notre gestion aux investissements réalisés directement au capital de PME régionales est inchangé. Cette évolution est portée depuis quelques semaines par une nouvelle gérante, Patricia Pattein, spécialiste de multigestion depuis plus de 25 ans.

A la faveur de cette évolution, nous souhaitons également renouveler notre attachement aux critères d'investissement durables dans la gestion de votre fonds. Pour sceller cet engagement la dénomination de Clipper change au 1er mars et devient PERENNE ENTREPRISE. Pour toute information complémentaire, nous vous recommandons de consulter le prospectus ou le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur ou nous contacter directement.

Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs, elles ne sont pas non plus des garanties sur les rendements à venir. Cet opcv est investi sur les marchés d'actions. Sa valeur liquidative, qui dépend de la valorisation des titres détenus en portefeuille, peut de ce fait être soumise à des fluctuations importantes à la hausse comme à la baisse. Le prospectus attirant l'attention sur les facteurs de risques inhérents à tout investissement en actions est mis à votre disposition auprès de Finance SA, 13, rue Auber 75009 Paris – www.finance-sa.fr – 01 40 20 00 89.